

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ**

L'an deux mil VINGT QUATRE

Le 19 décembre 2024 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 12 décembre 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain (arrivé à 19h25), Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 31 Nombre de votants : 37

Excusés : M. MATRAY Jean-Luc, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, me FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, M. CHENAUD Fabrice.

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M. HERTZOG Etienne, M. VALENTIN Alain à M. DESCAVE Guillaume, M. CHENAUD Fabrice à Mme CALLSEN Marie-Christine.

Election d'un secrétaire de séance : Mme GASDON Christine (Boyer).

N°2024/N°207

OBJET : CONVENTION 2025 ENVIE D'R

M. Michel LAMARQUE, Vice-président en charge de l'économie, rappelle aux conseillers communautaire que le réseau Envie d'R est un réseau de territoires ruraux de la Région Auvergne Rhône Alpes. Il permet à ces territoires de mutualiser de nouveaux outils au service des porteurs de projets urbains candidats à une installation en milieu rural, d'avoir une visibilité plus importante, et de rentrer plus facilement en contact avec des acteurs de l'urbain... et ainsi de renforcer leurs actions locales en faveur de la création d'activités. C'est une logique de coopération de moyens, de mutualisation...

Le réseau donne accès à un certain nombre de moyens aux territoires membres :

- Une méthodologie pour construire des offres d'installation et de reprise d'activités
- Une mise en réseau avec les prescripteurs et acteurs urbains de l'accompagnement, quelques prescripteurs utilisent chaque semaine Envie d'R, le service de reconversion de la gendarmerie nationale et la maison de l'emploi de Lyon
- Une force de communication plus impactante à l'échelle régionale et au-delà :
 - o Communication
 - o Site internet mutualisé enviedr.com
 - o Mise en contact avec des entrepreneurs
 - o Réseaux sociaux
 - o Présence sur salons / évènements liés à l'entrepreneuriat

Porteurs de projets touchés par les actions Envie d'R en 2024 :

- o Près de 100 porteurs de projets au total sur 2024

Deux étaient intéressés par des offres du territoire cette année : reprise Relais aux Etoiles, reprise d'une ferme à Belmont, les porteurs de projets sont toujours en cours d'étude

- o En 2023, nous avons touché près de 300 porteurs de projets sur l'année

Au niveau du portage et de la gouvernance, CAP RURAL initialement portait le réseau Envie d'R. Avec la fin de CAP RURAL en 2023, IPAMAC – inter-parcs du Massif Central – a porté le réseau Envie d'R pour l'année 2024. Le collectif Envie d'R s'est réorganisé et a créé son association le 15/10/2024. Un président a été élu, il s'agit de Jean-Louis CASSE, ainsi que deux vice-Présidents, Myriam FOUGERE et Charles LABOURE.

L'association étant créée, IPAMAC va devoir verser le "trop-perçu" du réseau Envie d'R (Cap Rural) à la nouvelle association avant la fin de l'année. Pour cela, un avenant à la convention actuelle doit être établi pour autoriser l'IPAMAC à verser ce "trop perçu" 25 212.87 €.

Par ailleurs le budget 2025 est ambitieux et il y aura une véritable montée en puissance du réseau avec une présence en région renforcée.

Pour l'année 2025, il est proposé à la collectivité de verser une adhésion de 4 500€ dès le mois de janvier pour assurer le bon démarrage de l'association, ce montant est similaire à 2024. Le Bureau communautaire émet des réserves pour un engagement au-delà de 2025.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Décide de participer au réseau d'Envie d'R pour l'année 2025,
- Accepte le financement du dispositif Envie d'R à hauteur de 4 500 € pour l'année 2025 et le financement sera versé auprès de l'Association Envie d'R,
- Dit que la dépense sera prévue au budget principal en fonctionnement pour l'année 2025,
- Autorise M. le Président a signé l'avenant à la convention entre Ipamac et les territoires du Réseau Envie d'R afin d'accepter qu'IPAMAC verse le « trop-perçu » à l'association Envie d'R.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Boyer
Mme GARDON Christine



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20241219-2024-207-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2024
Publication : 24/12/2024